



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogdén

Maire	D.G.
<i>ms</i>	<i>vc</i>

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Ogdén a eu lieu le 22 décembre 2016 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogdén à Ogdén.

PRÉSENTS:

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Joe Stairs, Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures 5 minutes.

2. Confirmation de la convocation

Les membres confirment la réception de l'avis de convocation tel que prévu au Code Municipal du Québec.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-12-307
Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Jean R. Roy et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget triennal
5. Adoption du budget 2017
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU BUDGET TRIENNAL

2016-12-308
CONSIDÉRANT QUE le budget triennal d'immobilisation pour l'année 2017 est établi à 234,783\$;
Il est proposé par monsieur Robert Lebrun appuyé par monsieur Joe Stairs et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le budget triennal d'immobilisation pour 2017 de 234,783\$.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU BUDGET 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité adopte un budget balancé pour l'année 2016 de 1,536,479\$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et les dépenses sont établis tel que suivant :



OGDEN

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Maire	D.G.
<i>WJ</i>	<i>Y/C</i>

BUDGET 2017 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus	
Taxe foncière	923,578\$
Taxe déchets	106,925\$
Transferts	352,755\$
Services rendus	31,581\$
Autres revenus	121,640\$
1,536,479\$	
Charges	
Administration générale	315,496\$
Sécurité publique	293,081\$
Voirie	488,463\$
Environnement et hygiène du milieu	153,227\$
Aménagement, urbanisme et développement	75,160\$
Loisirs et culture	35,790\$
Frais de financement	350\$
1,361,567\$	
Excédent (déficit) avant conciliation	174,912\$
à des fins fiscales	
Conciliation à des fins fiscales	
Activités d'investissement	-264,783\$
Reserve financières et fonds réservés	0\$
Remboursement au fonds de roulement	-24,912\$
Paiement par fonds de roulement	114,783\$
Surplus accumulé affecté	0\$
-174,912\$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0\$

CONSIDÉRANT QUE le taux de la taxe foncière est établi à 0,4252\$ et que le taux de la taxe des matières résiduelles est établi à 183,09\$;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour l'adoption du Règlement intitulé « Règlement n° 2017.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2017 » a été donné par monsieur le conseiller Joe Stairs et sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil;

2016-12-309
Il est proposé par monsieur Joe Stairs appuyé par monsieur Robert Lebrun et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le budget 2017 au montant de 1,536,479\$.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-12-310 Le conseiller monsieur Robert Lebrun propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 h 10.


Michael Sudlow
Maire


Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière